

**COMPÉTITION FÉDÉRALE DE  
FOOTBALL FSGT  
COUPE de FRANCE FSGT  
AUGUSTE DELAUNE**

**Bulletin  
Fédéral  
N° 4 (V2)**

**SEPTEMBRE 2020**



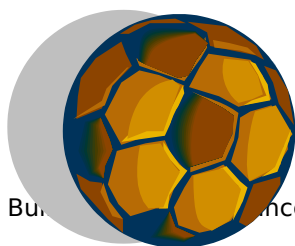
**SAISON 2019/2020**

**14, rue Scandicci 93508 PANTIN CEDEX  
Contact Secrétariat : 01.49.42.23.64 (Myriam BOUCHET)  
Fax : 01.49.42.23.60 - Courriel : [myriam.bouchet@fsgt.org](mailto:myriam.bouchet@fsgt.org)**

# Sommaire

Pantin le 14 Septembre 2020

Réunion du Collectif Delaune du 11 Mars 2020	P. 3
Réunion Collectif Finance du 11 Mars 2020	P. 4
Réunion Collectif Finance du 8 Février 2020	P. 5
Mails ou Courriers reçus / Réclamations	P. 6 - 7
Rappel sur la convivialité de la Coupe Delaune	P. 8
Résultat 8èmes	P. 9
Tirage Quart de finale	P. 10
Relevé des Cartons	P. 11 - 14
Relevé des joueurs suspendus	P. 15
Commission des Litiges du 11 Mars 2020	P. 16
Commission des Litiges du 11 Avril 2020	P. 17
Commission Fédéral d'Appel du 09 Mars 2020	P. 18
Disposition Fin de l'édition Delaune 2020	P. 20



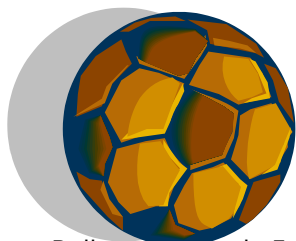
## **ETAIENT PRESENTS**

**Jean-Jacques LOUSTAU (75)**  
**Claude FABRE (75)**  
**Philippe MASTROJANNI (75)**  
**Jean-Pierre JOLY (93)**  
**André LUNEAU (94)**  
**Jean-Yves NOEL (94)**

## **ETAIENT EXCUSES**

**Joseph RICARD (31)**  
**Patrick DESBIEY (92)**  
**Pascal RIGAUX (94)**

- \* **Demande d'installation pour les 1/2Finale au Comité 95**
- \* **Analyse et synthèse des rapports des arbitres et des délégués**
- \* **Enregistrement des sanctions administratives (cartons blancs, jaunes et rouges)**
- \* **Prise en compte des souhaits de déplacement en 1/4ème**
- \* **Préparation du tirage au sort des 1/4ème de Finale**
- \* **Mise sous enveloppe des documents**
- \* **Accueil des représentants des clubs venant assister au tirage au sort**
- \* **Tirage au sort des rencontres des 1/4ème de Finale**
- \* **Diffusion du tirage au sort aux référents Delaune et aux Comités d'Ile de France et à la CFA**
- \* **Désignation des arbitres et des Délégués pour les rencontres se déroulent en Ile de France**



PRÉSENTS :

JJ. LOUSTAU (75)

A. LUNEAU (94)

C. FABRE (75)

Nous enregistrons les engagements en phase Nationale :

- Comité Paris (75) - 9 équipes à 40 € = 360 €
- Seine Saint Denis (93) - 1 équipes à 40 € = 40 €

Une aide aux déplacements aux clubs accordé par la CFA

- AS PASPORT (31) à Marseille ECTS (13)

Déplacement en voitures, locations + Péages + Carburants 881,59 €

Base SNCF - 128 x 18 personnes = 2304€ x 20 % = 460,80 € à régler au Club PASPORT 31

- CELTIC IRISH CLUB (13) à TOULOUSE (31) CANTOU (31)

Déplacement en voiture carburants + péages 500,83€

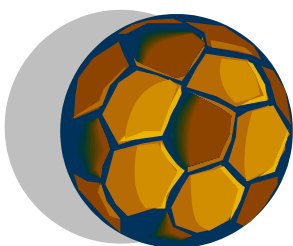
Base SNCF - 128 x 17 personnes au vu de la FDM 2176 x 20 % = 435,20€ à régler au CELTIC IRISH CLUB (13)

- ASCO RUEIL A (92) à TOULOUSE (31) FORZA VIOLA (3)

Billets SNCF 346,50€

Base SNCF - 216 x 18 personnes au vu de la FDM 3888 x 20% = 777,60€

La somme a réglé au club ASCO RUEIL A (92) est de 346,50€



**Collectif Finance  
Coupe Auguste  
DELAUNE**

**8 FÉVRIER 2020**

PRÉSENTS :

JJ LOUSTAU (75)

A. LUNEAU (94)

C. FABRE (75)

Une aide aux déplacements aux clubs est en attente de l'accord de la CFA :

- AS COLOPLAST (75) - À Marseille (13) - AS MARGERAY

14 Joueurs + 2 Dirigeants = 16 personnes au vu de la feuille de match.

BILLET SNCF A/R :  $232 \text{ €} \times 16 = 3712 \text{ €}$

20 % de 3712 € = 742,40 € à régler au club COLOPLAST

- SC BEAUDINARD (13) - À Paris (75) - BOCA JUNIOR (75)

16 Joueurs + 2 Dirigeants = 18 personnes aux vu de la feuille de Match

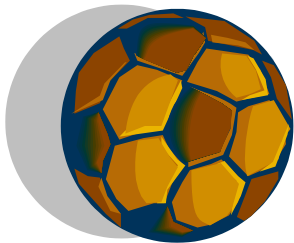
BILLET SNCF A/R :  $232 \times 18 = 4176 \text{ €}$

20 % de 4176 € = 835 € à régler au club BEAUDINARD 13

---

### RAPPEL AUX COMITÉS

- 75 PARIS : 9 ÉQUIPES À 40 € = 360 € NON RÉGLÉ
- 93 SEINE ST DENIS : 1 ÉQUIPE À 40 € NON RÉGLÉ
- 92 HAUT DE SEINE : 1 ÉQUIPE À 40 € NON RÉGLÉ



## **MAILS OU COURRIERS REÇUS**

### **1. Mail de Sylvain DARMAGNAC (Comité 13) le 14/02/2020**

Programmation à Marseille 1/8ème de Finale

Rencontre N° 2 : SC BEAUDINARD (13) - AS PLUS LOIN A (75)

Samedi 7 Mars 2020 à 11 heures 00

### **2. Mail du Comité de PARIS - DAVID le 14/02/2020**

Rencontre N° 7 : 1/8ème de Finale

AS COLOPLAST 11 (75) - MAJESTIC UNITED (94)

Attribution de la ville de Paris - le Lundi 9 Mars 2020 à 20 Heures 00

Parc des Sports Choisy Sud N° 18 - Chemin des Boeufs

Surface : Synthétique

### **3. Mail de Philippe ZAGO - Responsable de la Commission Foot du COMITE 92 le 18/02/2020**

Les désignations des ARBITRES et DELEGUES sur le match N° 7 AS COLOPLAST 11 (75) - MAJESTIC UNITED (94)

### **4. Mail de Monsieur Pascal BOURGEOIS dirigeant de l'équipe USMT CRETEIL SAINT MAUR**

Nous signale une erreur de nom concernant un carton rouge sur la liste des joueurs suspendus

1/16ème de Finale (Bulletin N° 3) SAINT LOUP CAMAS (31) - USMT CRETEIL ST MAUR (94)

### **5. Mail de Sylvain DARMAGNAC (Comité 13) le 25/02/2020**

Désignation des Arbitres et Délégués sur la rencontre N° 2

SC BEAUDINARD (13) - AS PLUS LOIN « A » (75)

Samedi 7 Mars 2020 à 11H au Stade Delattre à Aubagne - Avenue Simon Lagunas - 13400 AUBAGNE

### **6. Mail de Monsieur Philippe ZAGO (Arbitre Officiel du COMITE 92 le 27/02/2020)**

Transmis à la CFA et au Collectif Litiges de la Delaune

### **7. Mail de José MARTINEZ (Comité 31) le 03/03/2020**

Reçu les désignations des ARBITRES et DELEGUES sur les deux rencontres en 1/8ème de Delaune à TOULOUSE

Rencontre N° 1 : PASPORT (31 - CNES (31)

Rencontre N° 2 : ASEAT (31) - USMT FLANDRE (75)

### **8. Mail du COMITE 95 (responsable du Comité : Léna BENMAMAR) Demi-Finale de la Coupe Auguste DELAUNE le 03/03/2020**

La demi-Finale aura lieu le Samedi 9 Mai 2020 au Stade Auguste DELAUNE - 5 bis, Place des Vosges - 95100 ARGENTEUIL

Heure de début réservation : 12 Heures 00

Heure de Fin de manifestation : 18 Heures 00

### **9. Mail de la Commission de Football du COMITE 93 le 03/03/2020**

Sur la répartition des Arbitres et Délégués de la Coupe « Auguste DELAUNE »

### **10. Mail du COMITE 78 - Visite des installations Sportives - Finale de la Coupe DELAUNE le Samedi 13 Juin 2020 - Le 04/03/2020**

La Mairie de Limay propose au Collectif Delaune la visite des installations Sportives du Stade Auguste Delaune pour la Finale

- Mercredi 01/04/2020 à 10 Heures 00 au Stade

- Jeudi 02/04/2020 à 10 Heures 00 au Stade

### **11. Mail de Mr BERNIS Dirigeant de USMT CRETEIL ST MAUR (94) le 05/03/2020**

Concernant la suspension de Monsieur DE BRITO Paul

Réponse : la Décision sera prise Mercredi 11 Mars 2020 par la Commission discipline du Collectif Delaune

### **12. Mail de THOMAS le 06/03/2020**

Demande à la Commission de discipline Delaune d'être entendu par la Commission Fédérale d'Appel le 9 Mars à 18 Heures 30 concernant le Dossier ASPTT VICTOR HUGO - UNIONE CORSA

Seront présents :

- Philippe MASTROJANNI (Collectif des Litiges)

- Jean-Yves NOEL (Collectif des Litiges)

- Jean-Jacques LOUSTAU (Secrétaire du Collectif Delaune)

### **13. Mail de Sylvain DARMAGNAC (Comité 13) le 07/03/2020**

Proposition Déplacement en ¼ de Finale

1. SC BEAUDINARD (13)
2. CELTIC IRISH CLUB (13)

### **1. Mail de Mr BERNIS dirigeant de USMT CRETEIL ST MAUR (94) Le 08/03/2020**

Proposition Déplacement en ¼ de Finale

## **RECLAMATIONS**

### **1. Réclamation FC SOLVEIRA (1/8<sup>ème</sup> de finale contre FC ZARSA) le 20/09/2020**

Réclamation sur la qualification de joueurs de FC ZARSA

Conformément à l'article 5 du Règlement de la Coupe Delaune, les réclamations concernant la qualification des joueurs doivent être posées avant le match.

La réclamation de FC SOLVEIRA ayant été posée après le match, celle-ci est jugée irrecevable.

## **RAPPEL SUR LA CONVIVIALITÉ DE LA COUPE DELAUNE**

Le collectif Delaune rappelle que la Coupe Delaune est une occasion pour les clubs de rencontrer des équipes d'une autre région. Certaines équipes se déplacent de plusieurs centaines de kilomètres et le voyage est souvent long et fatigant.

Il est dommage de constater que des équipes recevant des joueurs d'une autre région oublient les règles élémentaires de savoir vivre et de convivialité avec leurs adversaires. Ces matches devraient aussi être un moment de partage autour d'un pot de l'amitié une fois la rencontre terminée.

Le collectif Delaune sera attentif lors des prochains tours de la Coupe à ce que les équipes recevantes organisent un moment de convivialité après le match avec les équipes visiteuses.



## COUPE DE FRANCE FSGT Auguste Delaune - SAISON 2019- 2020

Matches à jouer du 06 au 09 mars 2020

N° Match	Recevant Équipe n°	Visiteur Équipe n°	Com.	ÉQUIPE RECEVANTE	ÉQUIPE VISITEUSE	Com.	SCORE	DATE *	HEURE *	ARBITRES *		DÉLÉGUÉ(S) *	
1	12	7	31	PASPORT	CNES	31	2-0	24 février 2020		TH. MAZAC (31)	A. REALLAND (31)	BR. CADART (31)	-
2	2	17	13	SC BEAUDINARD	AS PLUS LOIN A	75	1-1(4-2)	7 mars 2020	11H00	Y. ABDALLAH (13)	R. GONZALEZ (13)	S. DARMAGNAC (13)	F. BOSCO (13)
3	1	29	13	CELTIC IRISH CLUB	ASPTT VICTOR HUGO	94	2-0	19 sept. 2020	14H00	Y. ABDALLAH (13)	P. MONNE (13)	S. RIAHI (13)	G. DATIN (13)
4	9	18	31	ASEAT	USMT FLANDRE	75	3-2	7 mars 2020		B.AURIOL (31)	CH. VERBEKE (31)	M. MARTINS (31)	L. SARDA (31)
5	22	28	92	ASCO RUEIL A	AS CHATOYANCE	94	2-2(1-3)	7 mars 2020	15H00	B. LAOINE (75)	J. DE FREITAS (75)	P. MASTROJANNI (75)	J.J. LOUSTAU (75)
6	25	24	94	USMT CRETEIL ST MAUR	RAPID VAL DE MARNE	94	6-2	7 mars 2020	10H00	J. DA CRUZ (94)	Z. TOUABET (94)	A. GIBEAU (94)	C. MOUTON (75)
7	21	27	75	AS COLOPLAST 11	MAJESTIC UNITED	94	4-2	9 mars 2020	20H00	R. NOUFÉLÉ (92)	P. ZAGO (92)	G. TROCHET (92)	E. EMANI (92)
8	20	19	75	FC ZARSA	FC SOLVEIRA A	75	4-2	20 sept. 2020	11H00	S. MAHRI (75)	A. YELA (75)	P. MASTROJANNI (75)	C. MOUTON (75)

\*\* Score sur fond rouge = LITIGE

\* Donné à titre indicatif, ces informations peuvent évoluer

Le match n° 3 se jouera le samedi 19 septembre et le match n°8 le dimanche 20 septembre

## COUPE DE FRANCE FSGT "Auguste DELAUNE" saison 2019/2020

### Tirage au sort des quarts de finale

Matches à jouer du 03 au 05 Octobre 2020 (sauf la rencontre **PASPORT - CELTIC IRISH CLUB** le 10 Octobre 2020)

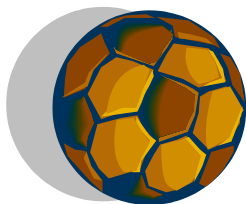
N° Match	Recevant Équipe n°	Visiteur Équipe n°	Com.	ÉQUIPE RECEVANTE	ÉQUIPE VISITEUSE	Com.	SCORE	DATE *	HEURE *	ARBITRES *		DÉLÉGUÉ(S) *	
1	12	1	31	PASPORT	CELTIC IRISH CLUB	13		10 oct.	20h00	J. MOLINA	C. VERBEKE	M. MARTINS	J. RICART
2	9	2	31	ASEAT	SC BEAUDINARD	13		3 oct.	15h00	B. AURIOL	G. SAVY	R. SILHOL	P.J. BERNARD
3	20	25	75	FC ZARSA	USMT CRETEIL ST MAUR	94		4 oct.	11h00	A. KADIOUI	J. DE OLIVEIRA	P. ZAGO	I. CHOK
4	21	28	75	AS COLOPLAST 11	AS CHATOYANCE	94		5 oct.	20h00	Y. LAINE	D. BATHILY	JJ. LOUSTAU	C. MOUTON

\*\* Score sur fond rouge = LITIGE

\* Donné à titre indicatif, ces informations peuvent évoluer



COUPE « AUGUSTE DELAUNE »



DATE : 11/03/2020 TOUR : 8<sup>ème</sup>



SANCTIONS

**CARTONS BLANCS**

**2 CARTONS BLANCS POSSIBLES PAR JOUEUR**

2<sup>ème</sup> Carton BLANC : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

**Avertissement, signifié par un carton jaune (LOI 12)**

**2 CARTONS JAUNES POSSIBLES PAR JOUEUR**

SECOND CARTON JAUNE : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

**Expulsion (Carton Rouge) :**

- 2 cartons blancs

- 1 carton blanc et 1 carton jaune

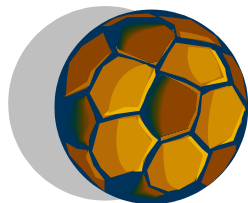
- 2 cartons jaunes

- 1 carton rouge direct

**RELEVÉS DES CARTONS  
ÎLE DE FRANCE  
CLUBS ÉLIMINÉS**

Nom du joueur	Licence	Club	Comité	B	B	J	J	R
AISSA MOUNIR	682395	USMT FLANDRE	75	X				
LAHCEM CHELBI	524446	AS PLUS LOIN A	75	X				
DEMAURET ROMAN	5572569 0	RAPID VAL DE MARNE	94	X				
NAASROUNE MHOAND	846582	ASPTT VICTOR HUGO	94	X				
DE OLIVEIRA GUSTAVO	5566049 7	FC SOLVEIRA	75			X		

COUPE « AUGUSTE DELAUNE »



DATE : 11/03/2020 TOUR : 8<sup>ème</sup>



**SANCTIONS**

**CARTONS BLANCS**

**2 CARTONS BLANCS POSSIBLES PAR JOUEUR**

2<sup>ème</sup> Carton BLANC : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

Avertissement, signifié par un carton **jaune** (LOI 12)

**2 CARTONS JAUNES POSSIBLES PAR JOUEUR**

SECOND CARTON JAUNE : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

Expulsion (Carton Rouge) :

- 2 cartons blancs

- 1 carton blanc et 1 carton jaune

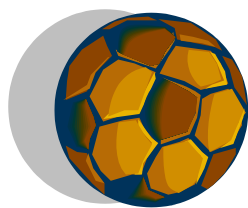
- 2 cartons jaunes

- 1 carton rouge direct

**RELEVÉS DES CARTONS  
PROVINCE  
CLUBS QUALIFIÉS**

Nom du joueur	Licence	Club	Comité	B	B	J	J	R
BERNAULT CERIZ	385364	ASEAT	31			X		
BLOCH AURELIAN	692546	ASEAT	31			X		
LANDI RENAUD	317789	CELTIC IRISH CLUB	13	X				
PANIAGUA MICKAEL	262344	CELTIC IRISH CLUB	13	X				
CULLIA JONATHAN	381476	CELTIC IRISH CLUB	13			X		

COUPE « AUGUSTE DELAUNE »



DATE : 11/03/2020 TOUR : 8<sup>ème</sup>



SANCTIONS

**CARTONS BLANCS**

**2 CARTONS BLANCS POSSIBLES PAR JOUEUR**

2<sup>ème</sup> Carton BLANC : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

**Avertissement, signifié par un carton jaune (LOI 12)**

**2 CARTONS JAUNES POSSIBLES PAR JOUEUR**

SECOND CARTON JAUNE : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

**Expulsion (Carton Rouge) :**

- 2 cartons blancs

- 1 carton blanc et 1 carton jaune

- 2 cartons jaunes

- 1 carton rouge direct

**RELEVÉS DES CARTONS  
PROVINCE  
CLUBS ÉLIMINÉS**

Nom du joueur	Licence	Club	Comité	B	B	J	J	R
LLOPART JEREMI	682276	ASC CNES	31			X		
DESOUSA NICOLAS	812085	ASC CNES	31					X



## COMMISSION DES LITIGES DU 11 MARS 2020

PRÉSENTS :  
NOEL Jean-Yves (94)  
MASTROJANNI Philippe (75)  
JOLY Jean-Pierre (93)

DOSSIER N° 3 : PASPORT (31) / ASC CNES (31) - Match du 24/02/20 : 8ème de Finale de Coupe Auguste Delaune

Rapport reçu :

- Monsieur DESOUSA Nicolas licence n° 812 085 joueur du club ASC CNES

**Et après en avoir délibéré, le joueur DESOUSA Nicolas licence n° 812 085 du club ASC CNES est suspendu 2 matchs fermes (barème A3 - faute grossières sans blessure)**

**La commission confirme la victoire de PASPORT.**



## COMMISSION DES LITIGES DU 11 AVRIL 2020

PRÉSENTS :  
NOEL Jean-Yves (94)  
MASTROJANNI Philippe (75)  
JOLY Jean-Pierre (93)

DOSSIER N° 1 : AS SAINT LOUP CAMMAS (31) / USMT CRETEIL SAINT-MAUR (94) - Match du 08/02/20 : 16ème de Finale de Coupe Auguste Delaune

Courrier reçu :

- Monsieur BOURGEOIS Pascal, dirigeant de l'USMT CRETEIL SAINT-MAUR
- Monsieur DE BRITO José, joueur de l'USMT CRETEIL SAINT-MAUR

Rapport reçu :

- Du délégué Monsieur MARTINS Marcel
- Du délégué Monsieur SARDA Laurent
- De l'arbitre Monsieur VERBEKE Christophe
- De l'arbitre Monsieur LACOMME Francis
- Du dirigeant de l'USMT CRETEIL SAINT-MAUR

**Et après en avoir délibéré, le joueur DE BRITO José licence n° 5576 8249 du club USMT CRETEIL SAINT-MAUR est suspendu 2 mois ferme à compter du 08/02/2020 jusqu'au 08/04/2020 (barème A10 - bousculade volontaire et tentative de coup)**

**La commission confirme la victoire de l'USMT CRETEIL SAINT-MAUR.**

## COMMISSION FEDERALE D'APPEL DU 09 MARS 2020

DOSSIER N° 2 : ACVH (94) / UNIONE CORSA (75) - Match du 10/02/20 : 16ème de Finale de Coupe Auguste Delaune

**Présents :** Thierry Delonchamp, Yves Jacquin, Antoine Palagonia (par téléphone), Thomas Valle (secrétaire de séance)

Cet appel fait suite aux décisions de la sous-commission disciplinaire de 1<sup>ère</sup> instance de la Commission Fédérale d'Activité Football en date du 21 février 2020, dont le procès-verbal a été communiqué au club ASPTT VICTOR HUGO.

L'appel du club ASPTT VICTOR HUGO ayant été jugé recevable, la commission d'appel a convoqué, pour le lundi 9 mars 2020, l'ensemble des personnes suivantes :

- Mr CHATTE Julien (délégué du club ASPTT VICTOR HUGO pour la rencontre)
- Mr ZAGO Philippe (délégué officiel de la rencontre)
- Mr MASTROJANNI Philippe (Commission disciplinaire de 1ère instance)
- Mr DESBIEY Patrick (Commission disciplinaire de 1ère instance)
- Mr NOEL Jean-Yves (Commission disciplinaire de 1ère instance)
- Mr JOLY Jean-Pierre (Commission disciplinaire de 1ère instance)
- Mr LOUSTAU Jean-Jacques (Secrétaire du Collectif Delaune)

Les pièces au dossier (communiquées avant la séance aux membres de la commission d'appel ou consultées sur place) sont les suivantes :

- PV de la commission de 1<sup>ère</sup> instance
- PV de la commission fédérale d'appel du 19 juin et du 6 septembre 2019
- Rapport d'après-match et contribution écrite de Mr ZAGO Philippe
- Mail de Mr ZAGO Philippe adressé à Mr LOUSTAU Jean-Jacques suite à la commission disciplinaire de 1ère instance
- Mail de Mr CHAUBON Maxime, président et joueur d'UNIONE CORSA adressé à l'ASPTT VICTOR HUGO

### **La commission d'appel fédérale inter-activités a auditionné :**

- Mr BAZOIN Cédric (capitaine du club ASPTT VICTOR HUGO pour la rencontre)
- Mr AFONSO Damien (joueur du club ASPTT VICTOR HUGO sur la rencontre)
- Mr MASTROJANNI Philippe (Commission disciplinaire de 1ère instance)
- Mr NOEL Jean-Yves (Commission disciplinaire de 1ère instance)
- Mr LOUSTAU Jean-Jacques (Secrétaire du Collectif Delaune)

### **Etaient excusés :**

- Mr CHATTE Julien (délégué du club ASPTT VICTOR HUGO pour la rencontre)
- Mr ZAGO Philippe (délégué officiel de la rencontre)
- Mr DESBIEY Patrick (Commission disciplinaire de 1ère instance)
- Mr JOLY Jean-Pierre (Commission disciplinaire de 1ère instance)

La Commission d'Appel Interactivités a statué ce lundi 9 mars 2020 sur l'appel concernant les « chants anti-Corse (dans les tribunes) » lors du match comptant pour les 16ème de finale de la Coupe Delaune ASPTT VICTOR HUGO - UNIONE CORSA du 10 février 2020, et la suspension de 2 ans de non-participation à la Coupe Auguste Delaune du club ASPTT VICTOR HUGO.

Considérant que le caractère « anti-Corse » des chants en cause n'est pas avéré, et relevaient plus selon les indications données de chants de supporters certes grossiers et provocateurs, comme il est fréquent, hélas, de les entendre dans des stades, mais non « racistes »,

Considérant que, selon les éléments en sa possession et notamment le rapport du délégué M. Zago, les dirigeants du club ASPTT VICTOR HUGO ont tout mis en œuvre pour canaliser leurs supporters lors de la rencontre, notamment en faisant cesser immédiatement (au bout de « 10 secondes ») les chants en cause,

Considérant que le Président du club UNIONE CORSA souligne qu'à aucun moment les joueurs de son

équipe ne se sont sentis en danger, à cause des joueurs ou des supporters de l'ASPTT VICTOR HUGO,

Considérant que toutes les pièces apportées soulignent le bon état d'esprit général de la rencontre, sur et en dehors du terrain,

**La commission d'appel fédérale inter-activités a décidé d'annuler la suspension de 2 ans de non-participation à la Coupe Auguste Delaune pour le club de l'ASPTT VICTOR HUGO.**

**Cependant, la commission fédérale d'appel préconise, dans la mesure du possible, que les rencontres du club ASPTT VICTOR HUGO se déroulent à l'extérieur jusqu'à la fin de l'édition 2019-2020 de la Coupe Auguste Delaune, afin de se prémunir contre tout débordement éventuel.**

***La présente décision n'annule pas la suspension d'un an avec sursis de non-participation à la Coupe Auguste Delaune décidée lors de la commission fédérale d'appel du 6 septembre 2019.***

## DISPOSITION FIN DE L'ÉDITION 2020 DE LA DELAUNE

L'édition 2020 de la coupe Auguste Delaune s'est arrêtée avec le confinement.

Les clubs ont été contactés sur les options pour finir l'édition 2020, et la solution retenue est un final four au mois de novembre à savoir les 14-15 novembre en Ile de France.

Les équipes quart de finalistes seront qualifiées pour la phase national de l'édition 2021 de la Delaune.

Il est à noter que :

- Le comité 31 a décidé de ne pas qualifier directement les clubs toulousains quart de finalistes, ces deux clubs joueront les phases de qualifications départementales.
- Le comité 13 fait également participer les équipes qualifiées à la phase de brassage malgré leur qualification directe et se laisse même le droit de les désengager de la phase nationale en fonction de leur comportement.

Les derniers huitièmes de finale se joueront le :

- Samedi 19 septembre pour le match CELTIC IRISH CLUB / ACVH
- Dimanche 20 septembre pour le match FC ZARSA / FC SOLEVIRA

Les quarts de finale se joueront les 3, 4 et 5 octobre sauf le match PASPORT / CELTIC IRISH CLUB ou ACHV qui se jouera le samedi 10 octobre.

Pour participer à la fin de l'édition 2020, les joueurs devront avoir une licence validée pour la saison 2020/2021 et elle devra être validée au plus tard pour le 18/09/2020.

Au vu du contexte qui peut rendre la prise de licence plus difficile en ce début de saison, **la CFA Football a pris la décision de reculer la date limite de validation des licences au 25/09/2020 dernier délai.**

## TIRAGE AU SORT DES DEMI-FINALES

Début octobre 2020

Au siège de la FSGT

14 rue Scandicci / 93500 PANTIN

## ORGANISATION DU FINAL FOUR

« Coupe Auguste DELAUNE »

Les samedi 14 et dimanche 15 novembre

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

**S.N.D.T.P.**



LA COUPE DE FRANCE FSGT

**AUGUSTE DELAUNE**



Bu

